

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	18 (1904)
Heft:	2
Artikel:	Les armes de l'évêque Guillaume de Menthonay à la cathédrale de Lausanne
Autor:	Dubois, Fréd.Th.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-745243

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ornements. «Ces boucliers sont couverts d'une peau fine chamoisée de mouton collée à l'intérieur comme à l'extérieur, une croix rouge soit gueule en sautoir à l'extérieur aboutissant aux quatre coins. Quatre fusils, autrement briquets (batte-feu en patois), d'or, cantonés, joignant chacun à un caillou soit pierre à feu sable, jettent des étincelles soit des flammes. Ces deux pièces forment, par leur suite alternée, le colier de l'Ordre des Chevaliers de la Toison d'Or, institué par le duc de Bourgogne Philippe le Bon le 10 Janvier 1430 pendant la solennité de son mariage. Charles le Hardi a été le premier chef de cet Ordre après la mort de son père. Depuis ce prince, la maîtrise de l'Ordre a passé aux rois d'Espagne qui en sont encore les chefs¹. Ces boucliers ne peuvent pas être plus récents que de la bataille de Morat. Il y a eu, dans le piquet commandé par Jacques Felga 11 soldats détachés de la compagnie des Tanneurs, qui auront, à leur retour, probablement rapporté ces boucliers et les auront déposés comme trophées dans leur auberge».

Usage de ces boucliers. «Ils ne devaient pas servir à la cavalerie; la pointe de fer dénote qu'ils devaient être fichés en terre et qu'ainsi ils se soutenaient d'eux-mêmes pour que le soldat eût les bras libres, afin que, ayant un genou à terre, il pût tirer de son arquebuse ou de son arbalète, tout en étant à couvert. Chaque soldat du front d'un bataillon ayant ainsi son bouclier devant lui, ce bataillon était couvert comme d'un parapet, résistant aux piques et aux traits d'arbalètes des Suisses qui ne maniaient pour lors encore que peu d'armes à feu. Ces boucliers pouvaient encore résister à la balle des fusils et de la façon que l'on charge aujourd'hui, à moins que ce ne fût, comme on dit, à brûle-pourpoint. Celui que je me suis fait apporter a quelques trous et des nervures qui marquent qu'il a été attaqué aux premiers usages qu'on en a faits».

D'après M. de Techtermann cette description permet de conclure que ce sont des pavois de fantassins tels qu'ils sont décrits dans Viollet-Le-Duc.

On ignore tout à fait ce qu'ils sont devenus. Un pavois analogue de forme et d'ornementation, bien que de plus petites dimensions, se trouve au Musée de Berne.

Les armes de l'évêque Guillaume de Menthonay à la cathédrale de Lausanne.

Par Fréd. Th. Dubois.

Il existe à l'extérieur de la cathédrale de Lausanne, dans l'angle rentrant du transept sud et de la nef, trois culs de lampe A, A, A (fig. 23) exécutés suivant le même modèle, représentant un petit ange aux ailes étendues et tenant devant lui un écu, portant une croix de St-André ou sautoir accompagné de quatre coquilles de St-Jacques (fig. 22)².

¹ L'auteur de ces notes aurait pu ajouter que depuis l'extinction de la maison d'Autriche en Espagne, le chef de la branche allemande de cette dynastie jouit du même privilège (J. G.).

² Ce plan et ce dessin ont été faits pour les Archives héraudiques par Mr B. Recordon, architecte. Nous lui exprimons ici nos remerciements.

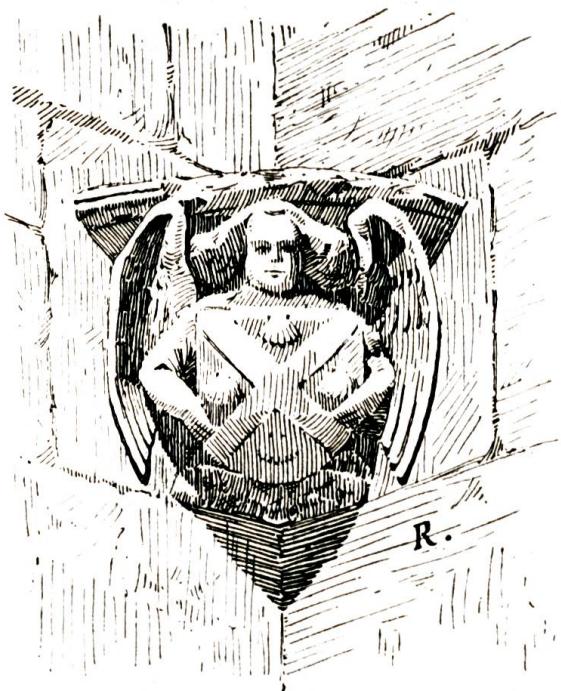


fig. 22

Quelles sont ces armes? Si nous consultons l'armorial du Pays de Vaud par de Mandrot nous trouverons que ces armes sont celles des Menthonay, ancienne famille de Savoie dont un seul membre a joué un rôle dans le Pays de Vaud: Guillaume de Menthonay, évêque de Lausanne.

En effet si nous examinons les monnaies émises sous l'épiscopat de cet évêque nous y trouverons les mêmes armes (fig. 24). Il y est représenté assis sur un siège gothique, coiffé de la mitre, revêtu de l'aube, de la chasuble et du pallium, de sa main gauche il tient la crosse, le volute tourné contre lui, de l'autre main il bénit, devant ses genoux est posé l'écu à ses armes (fig. 25)¹. Sur le revers de ses monnaies nous trouvons une intéressante combinaison de ses armes et de la croix qui est habituellement sur les monnaies épiscopales (fig. 26 et 27).

Le seul document ancien nous donnant les émaux de ces armoiries est l'armorial manuscrit de Mulin en à Berne. Ils sont: de gueules au sautoir d'argent accompagnée de quatre coquilles de St-Jaques du même.

Guillaume de Menthonay avait été élu évêque de Lausanne le 7 août 1394².

Comme nous l'avons dit plus haut Guillaume de Menthonay appartenait à une très ancienne famille de Savoie³, qui avait déjà donné plusieurs hommes de marque à l'Eglise. Nous citerons: Aymon de Menthonay évêque de Genève vers 1269 et Jaques de Menthonay camérier du pape Clément VII et cardinal en 1383.

¹ Nous devons cette petite reconstitution, exécutée d'après les différentes monnaies de Guillaume de Menthonay, à l'obligeance de M. J. Gruaz, adjoint au Musée cantonal d'Archéologie.

² Hierarchia catholica medii aevi. par le P. C. Heubel. Munster 1898, T. I p. 309.

³ voir: Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie, par le comte E. Amédée de Foras, art. de Menthonay Tome III 471.

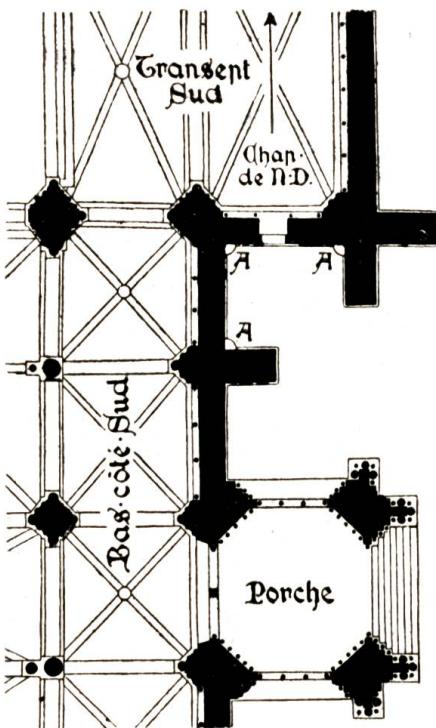


fig. 23

Son père était noble N. de Menthonay¹ et sa mère Nicolette fille de n. Mermet de Langin².

Guillaume de Menthonay avait un frère, sur lequel nous ne possérons pas de détails, et une sœur, Marguerite, dame de Turchet en Savoie et femme de Pierre de St-Jeoire, seigneur de Beaucroissant. Elle fut son héritière.



fig. 24

Demi Gros, ou 6 deniers (avers)

L'histoire de l'épiscopat de Guillaume de Menthonay se trouve dans les «Mémoires historiques sur l'évêché de Lausanne», par Schmitt auxquelles nous renvoyons nos lecteurs. Nous rappellerons que c'est à cet évêque que l'on doit la construction du château de Lausanne. Commencée peu avant sa mort elle fut terminée par son successeur, Guillaume de Challant dont les armoiries décorent encore actuellement les façades de ce château.

Dans son testament daté de 1406 Guillaume de Menthonay demande à être inhumé dans la chapelle qu'il a fait construire et qui n'est pas encore terminée, qui se trouve devant la porte par laquelle on entre dans la cathédrale du côté de la chapelle de Ste-Marie: *Corpus suum vult et elegit poni et intumulari infra capellam suam novam et nondum finitam, quam ordinavit et ordinat opere et effectu compleri, quae sita est ante portam per quam introitum ecclesiam Beate Mariae lausannensis tendendo versus et prope capellam Beatae Mariae et in eamdem capellam sepulturam suam fieri vult et ordinat secundum statum et conditionem ipsius³*.

¹ ibid.

² ibid.: Tome III art. de Langin page 235.

³ Archives cantonales vaudoises. Baillage de Lausanne, No 2501, T. XIV, anno 1406.



fig. 25

Grâce aux savantes recherches de M. l'abbé Dupraz l'emplacement de la chapelle de Ste-Marie est maintenant fixé. Elle se trouvait sous la tourelle du transept sud. La porte dont il est fait mention est donc celle qui s'ouvre du côté du porche des Apôtres (voir fig. 23).



fig. 26

$\frac{1}{4}$ de denier ou Trésol ou 3 deniers (revers)



fig. 27

Demi Gros ou 6 deniers (revers)

Les trois consoles armoriées dont nous venons de parler sont donc les restes de la chapelle mentionnée dans le testament de l'évêque. Elles étaient destinées évidemment à recevoir les nervures d'une voûte recouvrant cette chapelle.

Le 8 Juillet 1406 Guillaume de Menthonay fut tué par un de ses serviteurs, au château de Lucens et d'après la chronique dite de Moudon il fut enseveli devant la petite porte, devant la chapelle de Ste-Marie. . . . et *corpus ejus fuit portatum apud Lausannam die decima ejusdem mensis et sepultum ante parvam portam prope capellam sanctae Mariae*¹.

Nous sommes donc bien là en présence des restes de la chapelle, et des armoiries de Guillaume de Menthonay évêque de Lausanne.

Heraldik in Kunst und Kunstgewerbe.

Ein moderner Totenschild. Für ein langjähriges Mitglied unserer Gesellschaft, das schon durch zahlreiche Aufträge das heraldische Kunstgewerbe in unserm Lande unterstützt hat, wurde in diesem Winter ein grösseres Schnitzwerk vollendet, das wir auf Wunsch des Verfertigers hier im Bilde wieder-

¹ Mémorial de Fribourg, Tome III, page 359.